L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 18 JUIN 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie. PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $4; par semestre, $2.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paient $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paient $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $2 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 18 JUIN.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs:

A 10 heures A. M., à son entrepôt, No 23, rue Jefferson, Deuxième District, meubles, effets, &c.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, terrains situés dans le Troisième District et la goelette "Acastico," ses agrès, meubles, &c.

A 5 heures P. M., sur les lieux, No 174, rue St-Pierre, entre Bassin et Tremé, Deuxième District, le fonds d'une distillerie, l'installation, &c.

Par Hoffman & Marks—à leur salle de vente, marchandises sèches, chapeaux et casquettes, bottes, souliers et brodequins.

Par O. Valeton—à 11 heures, aux entrepôts Boston, rue Lafayette, entre Camp et Magazine, de la bière du Nord.

Par A. Feiber & Co—89, rue du Camp, marchandises sèches et de fantaisie, habillements, lingerie, chaussures, &c.

Par T. Anfoux—au No 86 de la rue Baronne, groceries, liqueurs, vins, marchandises sèches, fusils de chasse, poudre de chasse, &c.

Les ventes à l'encan de ce jour par le shérif, comprennent:

A 10 heures A. M. à son entrepot No 23 rue Jefferson, 2me District, meubles, effets, &c.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, terrains situés dans le 3me District et la goelette Acastico, ses agrès, meubles, &c.

Et à 5 heures P. M. sur les lieux, No 174 rue St-Pierre entre Bassin et Tremé, 2me District, le fonds d'une distillerie, l'installation &c.

L'affaire des Levées au Congrès.

Il paraît par des lettres reçues en ville que nos deux commissaires de levées, MM. Duralde et Claiborne, n'ont qu'à se louer de l'accueil qui leur a été fait à Washington. Ils ont vu une vingtaine de membres du sénat et tous, sans distinction d'opinion politique, ont promis d'appuyer cordialement leur pétition.

Il est à craindre seulement que le Congrès s'ajourne avant qu'il ait pris une décision sur le sujet de leur démarche. Mais si la session est trop avancée pour qu'on puisse avoir la certitude qu'un acte spécial soit voté par les deux Chambres, on a l'espoir de moins que par une clause insérée dans le bill des allocations générales, il sera accordé une somme suffisante pour entreprendre immédiatement la construction des levées du fleuve.

C'est le 8 que le mémoire de la Louisiane a été soumis à la considération du sénat, et c'est le sénateur Clark, du New Hampshire, qui a fait cette présentation. M. Clark, tout radical qu'il est, a dû reconnaître en lui-même que le radicalisme n'est pas précisément ce qu'il faut pour protéger les riverains du Mississipi contre le débordement de ses eaux. Aussi l'honorable sénateur s'est-il exécuté de bonne grâce et s'est-il prononcé des paroles au peu moins crues que celles dont le parti républicain se nourrit depuis quelque temps.

M. Clark a analysé d'abord une pétition des délégués du Mississipi, qui intercèdent pour la vallée de l'Yazoo, — vallée si productive avant l'émancipation, et, depuis, si stérile.

Il a dit ensuite que plus de 3,500,000 acres de terre étaient sujets aux inondations annuelles du Mississipi, et que par l'effet de la guerre cette étendue de sol est devenue inhabitable et inexploitable; que les propriétaires sont hors d'état de se protéger contre les crues d'eau, et qu'ils s'adressent au gouvernement général pour en obtenir le moyen de reconstruire les levées protectrices.

Ce travail, a dit M. Clark, sera d'un vaste avantage national, car il concerne le revenu public, le crédit public et les intérêts généraux du pays, aussi bien que le district immédiat en faveur duquel cet appel est adressé au Congrès.

M. Clark a répété à peu près les mêmes choses à l'égard de la Louisiane dont une immense région est inondée; région dont les propriétaires sont si complètement ruinés qu'ils peuvent à peine subsister eux et leurs familles. M. Clark demande donc pour eux les mêmes secours que pour les planteurs du Mississipi, c'est à dire des secours qui les mettent à même de se protéger contre les inondations futures.

M. Clark a ajouté qu'il présentait ces pétitions au Congrès avec quelque satisfaction. Puisque par suite de la guerre, a-t-il dit, le Mississipi et la Louisiane n'ont pas encore de représentants, il prend plaisir à recommander leur pétition aux Etats-Unis, pour montrer qu'il est disposé à faire quelque chose dans le but d'aider à la prospérité matérielle du pays, quelque chose qui puisse se faire avec sécurité, et il s'estimera heureux d'obtenir pour les malheureux riverains du Mississipi et de la Louisiane l'assistance et l'appui du gouvernement. Il propose donc de référer ces deux pétitions à un comité choisi ad hoc afin qu'elles reçoivent une attention particulière.

Très probablement le Sénat et la Chambre accorderont les secours demandés. Le Congrès le fera d'autant mieux qu'il s'agit ici d'Etats non représentés et postulants. Il en serait différemment peut-être, si les Etats du Sud étaient représentés et qu'ils demandassent des subsides tout en votant contre le parti qui peut seul les accorder puisque le parti républicain noir forme la majorité dans les deux chambres.

Ainsi, comme territoires, la Louisiane et le Mississipi inspirent beaucoup d'intérêt au parti vainqueur, comme Etats ils ne seront plus regardés que comme des ennemis, ou tout au moins des adversaires. C'est là un fait dont on pourrait tirer parti.

Mais le plus important serait d'instruire le parti vainqueur des raisons pour lesquelles le Sud aujourd'hui sollicite l'aide et le secours du Congrès, quand le Sud naguères loin de solliciter rien contribuait au contraire puissamment à la fortune générale. M. Clark a dit que les planteurs de l'Yazoo, du Mississipi, de la Louisiane, sont, *par le fait de la guerre*, dans l'impossibilité de reconstruire leurs digues — Mais ce n'est pas précisément la guerre qui les a mis dans cette impossibilité, c'est l'émancipation. Si la guerre n'eût fait que soumettre le Sud sans lui enlever ses travailleurs, le Sud n'eût point manqué de crédit, il aurait eu des vivres en abondance et ses travailleurs, bien nourris, bien vêtus et bien logés eussent continué à protéger les terres contre toutes les inondations fluviales possibles. M. Clark ne serait pas obligé de faire le généreux et de demander au Congrès des fonds pour protéger des terres qui n'ont point de récoltes.

Il ne faut pas perdre de vue que lorsque les riverains du Mississipi auront leurs levées reconstruites, ils n'auront pas plus de bras pour les entretenir qu'ils n'en ont maintenant pour travailler le sol. Il faut même ajouter que chaque année, ils en auront moins, car on peut prévoir dès aujourd'hui que bientôt le peu de nègres qui auront survécu à l'émancipation seront domiciliés dans les villes d'où ils ne sortent plus une fois qu'ils y sont entrés. Par conséquent, il faudra que M. Clark ait la bonté de demander chaque année au Congrès de voter lui-même chaque année des subsides pour l'entretien de digues qui ne protégeront rien.

Chargement du navire anglais MONTEZUMA, capitaine Griffith, arrivé de Bordeaux: [illegible] barriques, [illegible] demi-barriques, [illegible] caisses vin, [illegible] futailles eau-de-vie, [illegible] caisses bitter, [illegible] caisses sardines, [illegible] — à T. BAILLY BLANCHARD; [illegible] à C. CAVAROC & Co; [illegible] à M. SAY & Co; [illegible] COUTURIE Frères; [illegible] SAMUEL WOLF; [illegible] à E. DESCHAMPS; [illegible] à SCHUTZ & Co; [illegible] à W. H. HENNING & Co; [illegible] à ISAACSON, SEIXAS & Co; [illegible] à O. BERCIER & Co; [illegible] à BRULATOUR & Co; [illegible] à PIAGGIO Frères; [illegible] à FUENTES & CHALARD; [illegible] à VREDENBURGH & Co; [illegible] à S. TURPIN; [illegible] à HENDERSON & GAINES; [illegible] à A. ROCHEREAU & Co; [illegible] à E. TISLIER & Co; [illegible] à S. VALETON & Co; [illegible] à N. TOURNE; [illegible] à SAMUEL E. MOORE & Co; [illegible] à PASCAL; [illegible] vin de Madère.

☞ La MIXTURE ANTI-CHOLÉRIQUE du Dr. KER est le plus sûr préservatif de la diarrhée et du choléra. Voir l'annonce de M. Montreuil, pharmacien, [illegible] rue de Chartres.

ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Hier, au jardin du Magnolia, sur les bords du Bayou St-Jean, a été célébré l'anniversaire de la Société française de Bienfaisance. Il y avait environ 200 à 250 convives réunis autour de plusieurs tables chargées de mets et de vins. Le repas a été fort gai, et on a bu à la santé de beaucoup de gens. M. le consul de France a porté un toast au président des Etats-Unis. On lui a répondu par des toasts portés à l'empereur et à l'impératrice des Français. On n'a pas oublié un des présidents de la société dont la mémoire sera toujours chère à ceux qui l'ont connu, et le président actuel, M. Girod, par quelques mots très convenablement dits, a rendu au regrettable M. Bineau, le plus généreux bienfaiteur de la société, un hommage auquel tous les convives se sont cordialement associés. Le temps a favorisé la célébration de cet anniversaire. Il faisait frais, très frais même au jardin Magnolia, et ceux qui aiment la danse ont pu passer avec délice du jardin à la salle de bal sans éprouver les inconvénients de la chaleur.

Affaires d'Europe.

Les extraits de journaux que nous reproduisons ci-dessous prouvent que nous n'avions pas eu tort d'écrire que l'Autriche ne pouvait transiger sur la question de la Vénétie sans faire tache à son honneur national. Tout démontre en effet que cette question seule a fait échouer la conférence, et c'est par conséquent la même question qui fera éclater la guerre, quand même les premiers coups de canon retentiraient en Saxe ou en Silésie.

La *Presse* de Vienne se fait effectivement l'interprète des résolutions hautaines du gouvernement. "Si, dit-elle, dans la conférence, nos adversaires devaient poursuivre le rôle qu'ils ont joué jusqu'ici avec nous, c'est à dire se rendre la paix qu'au prix de la renonciation de l'Autriche à son honneur et à ses intérêts, il appartiendrait à nos hommes d'Etat de mettre rapidement fin à cette comédie."

Quant à la question vénitienne, le même journal soutient que les droits de l'Autriche reposent non-seulement sur les traités de 1815, mais aussi sur le traité de Villafranca signé par Napoléon III.

De son côté, le *Fremdenblatt* s'exprime en termes beaucoup plus énergiques, et ne croit pas à l'efficacité du congrès, dans le moment où le monde civilisé tout entier se trouve en face d'un armement européen.

Enfin la *Réforme*, repoussant toute idée de congrès, veut qu'on exécute la Prusse:

"Par son alliance avec l'Italie, dit-elle, la Prusse s'est révoltée contre la loi fédérale qui défend aux Etats confédérés des alliances dirigées contre la sûreté d'un membre de la Confédération. Pour peu que la Confédération germanique ait la conscience de ses droits et de ses devoirs, pour peu que les Etats confédérés aient reconnu le danger qui les menace, l'exécution fédérale doit maintenant être arrêtée contre la Prusse traitresse. Il faut à présent suivre la même conduite vis à vis de la Prusse que les Etats Unis ont suivi vis à vis des Etats rebelles du Sud."

La marche de l'armée autrichienne du Nord vers les frontières de la Bohème et de la Moravie était presque terminée. L'état major entier s'est dirigé sur Olmutz. Le quartier général sera transféré dans le voisinage immédiat de la frontière bohémienne.

Ce n'est pas seulement un camp retranché qu'élève l'Autriche aux portes de Vienne, en prévision de la guerre. Indépendamment de ce lui de Frohsdorf, le ministre de la guerre vient d'ordonner la formation d'un second camp à la frontière de Silésie, d'un troisième à la frontière de Saxe, et enfin d'un quatrième à Kremsier, dans la province de Moravie.

La commission spéciale hongroise des 66, pour les affaires communes, s'est réunie et a conclu en faveur d'un rapport déclarant que le traitement et le mode administratif des affaires communes doivent être déterminés, avant le vote sur les affaires. La Diète refuse donc de rien précipiter.

On voit qu'elle marchande son concours à l'Autriche et veut le faire payer.

ÉTATS SECONDAIRES.

A Stuttgard, le roi a ouvert en personne, le 25 mai, la session extraordinaire des chambres par un discours où naturellement la question de guerre ou de paix tient une large place, ainsi que la question de la réforme fédérale. Si la guerre éclate, le Wurtemberg s'alliera aux Etats allemands avec lesquels il est uni par communauté d'idées et de sentiments pour faire face au danger; mais, même en ce cas, le gouvernement ne perdra pas de vue le développement des intérêts et des libertés du pays. On dit encore que nous apprend un semnne rien de nouveau ni de précis sur la situation et la politique des Etats secondaires.

Les Chambres bavaroises ont été ouvertes par le roi en personne. Sa Majesté dit qu'elle a fait tous ses efforts pour éloigner la guerre de l'Allemagne, et qu'elle espère qu'une solution de la question du Sleswig Holstein, basée sur le droit et la justice, et la réforme de la constitution fédérale, assureront au Vaterland une paix durable. Toutefois, la Bavière doit se mettre en position de défendre son propre honneur, le maintien des droits de la diète, les intérêts de l'Allemagne et son indépendance individuelle. A cet effet, l'armée a été mobilisée et les Chambres ont été convoquées, afin de permettre à Sa Majesté de remplir la tâche qu'elle a devant elle.

Le grand duc de Mecklenbourg-Schwerin, dans le cas où l'Allemagne du Nord deviendrait le théâtre de la guerre, prendrait un commandement dans l'armée prussienne et mobiliserait l'armée mecklenbourgeoise.

Le roi de Saxe a présidé à l'ouverture des chambres. Dans son discours il déclare qu'il veut la neutralité, mais qu'il croit devoir armer pour mettre ses forces militaires à la disposition de la diète. Faisant allusion aux menaces de la Prusse, il ajoute: « Les moins puissants eux-mêmes seraient déshonorés s'ils ne s'opposaient par un courage viril à des menaces non justifiées. »

Ce sera, assure-t-on, M. de Beust ou M. de Pforden qui se rendra à Paris pour représenter la confédération germanique.

ITALIE.

Toutes nos correspondances et tous les journaux d'Italie sont d'accord pour signaler l'enthousiasme avec lequel la population va au devant de l'épreuve qui se prépare, avec lequel les volontaires se pressent pour s'enrôler sous les étendards de Garibaldi. Les souscriptions abondent au profit des cadres des corps francs, qui sont déjà portés à trente six mille hommes.

Si cet élan se maintient sur les champs de bataille, si les actes répondent aux manifestations, nul doute que les armées autrichiennes ne se dissipent comme la poussière devant ces rageux patriotique et que bientôt le quadrilatère et toutes ses forteresses ne soient entre les mains italiennes.

Le départ de Victor-Emmanuel pour son quartier-général était fixé au jeudi 31 mai. C'est à son quartier général que le roi recevra le général Garibaldi, qui y était attendu.

On assure que le gouvernement italien a résolu la formation d'un cinquième corps d'armée. Les cinquièmes bataillons aussitôt constitués devront opérer dans l'Italie méridionale, où la nouvelle est parvenue qu'un coup de main doit être prochainement tenté par le parti Bourbonien d'accord avec les brigands de ces provinces.

On a intercepté des papiers qui ne laissent aucun doute à cet égard. Ces communications, si nous en croyons le *Pays*, avaient lieu de Sorrente et de Castellamare à Terracine et Rome. On voit, des hauteurs de Pausilipe, un paquebot de l'Etat qui croise entre Sorrente et Rome, accostant tous les bateaux qui voguent dans ces parages.

On écrit de Naples à l'Agence Bullier:

« Le brigandage augmente journellement. Il s'est formé une bande de vingt hommes dans les montagnes au dessus de Castellamare, du vue de Naples.

« Une bande de sept individus a parcouru les flancs du Vésuve. On les a arrêtés. C'étaient des réfractaires.

« Mais où le mal est grave, très grave,—je ne parle que des environs de Naples,—c'est au delà de Capone. Les bandes Fuoco, Guerra et Pace, réunies, livrent à tout moment des combats à la garde nationale. Ils ont pris un capitaine de la garde nationale et son neveu, et les ont brûlés vivants. »

On lit dans l'*Italie* du 27:

« Le général Turr vient d'arriver à Florence, venant de Caprera. Il a laissé le général Garibaldi en parfaite santé et attendant les ordres du gouvernement pour se rendre sur le continent. Le général Turr sera attaché au corps des volontaires. »

TURQUIE ET PRINCIPAUTÉS.

A la Chambre des communes, M. Layard, sous secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, répondant à une interpellation de M. B. Cochrane, a dit que les puissances représentées à la Conférence de Paris ont déclaré illégale l'élection du prince Charles de Hohenzollern à l'hospodariat des provinces moldo-valaques, et que les agents des différents gouvernements représentés à la Conférence sont avertis qu'ils ne devront en aucune manière reconnaître le prince en sa nouvelle qualité.

La France et la Russie sont contraires à toute intervention en Moldo-Valachie, et ont signifié leur opinion à la Turquie.

L'agitation la plus grande, dit l'*Opinion Nationale*, règne en Turquie. Il est vrai que les tentatives de révolte en Thessalie ont été comprimées, et que Léonidas Bulgaris a été arrêté près de Salonique et transporté à Constantinople. Mais la Crète s'agite. Les chrétiens candiotes, dans une assemblée tenue à Tzousmaria, ont résolu d'envoyer au sultan un exposé de leurs griefs. Ils ont ensuite adressé à tous les Candiotes, chrétiens et musulmans, une invitation pour qu'ils fassent une nomination d'avoir à se réunir en assemblée générale pour délibérer sur la situation.

Sur la côte de l'Adriatique, tout se prépare pour une explosion. La Serbie et le Monténégro auraient, assure-t-on, conclu une alliance offensive et défensive. Aussi la Porte renforce-t-elle ses positions de ce côté.

Ismaïl-Pacha, gouverneur de Scutari, a armé les forteresses de Podgoritza et de Spous de deux nouvelles batteries. Veli-Pacha est entré récemment dans l'Herzegovine, à la tête de douze bataillons de nizams. Sherif-Pacha l'y a suivi avec plusieurs compagnies de zouaves.

On écrit de Raguse:

Les relations sont fréquentes entre la Serbie et le Monténégro. M. Xagra, secrétaire du prince Nicolas, est parti, chargé d'une mission confidentielle pour Belgrade, et le prince Michel a envoyé dans le même but un dignitaire à Monténégro. Les rapports des deux Principautés sont très intimes et très étroits.

Le consul russe a fait un voyage à Cettigne. La Turquie arme ses forteresses, dans les endroits menacés. Elle concentre ses forces dans la vallée du Danube et laisse ses frontières sans défense.

Une insurrection en Herzégovine et en Bosnie, disent [illegible] deux [illegible], et à la Serbie, [illegible] les plus grandes [illegible] de [illegible].

On compte un débarquement d'Italiens sur les côtes de l'Albanie, dans le but d'exciter l'insurrection parmi les Slaves pour frapper l'Autriche sur les flancs et lui créer ainsi de nouveaux embarras.

FRANCE.

Voici une déclaration du *Moniteur*:

« Plusieurs journaux étrangers ont prétendu qu'il existait un traité secret entre la France, la Prusse et l'Italie, et que, par ce traité, la France s'engagerait, en cas de guerre, à céder à la France les provinces rhénanes, et l'Italie la Sardaigne. Nous devons déclarer fausse, en tous points, ces suppositions. Le gouvernement français n'a d'engagements d'aucune espèce avec les puissances étrangères. »

Au corps législatif, on considère une nouvelle prolongation comme indispensable. La discussion du budget, qui ne saurait commencer qu'après la première semaine de juin, durera quinze jours au moins, d'autant plus que la question du Mexique occupera vraisemblablement deux séances. Il y aura ensuite à prendre la loi sur la liberté du courtage, celle relative aux crimes et délits commis à l'étranger, qui donnera lieu à des débats assez vifs, etc. Comment finir tout cela si la session n'est pas poussée jusqu'au commencement de juillet?

Mais, d'autre part, si le congrès échoue, comme nous en avons la conviction profonde, le gouvernement n'a pas intérêt à avoir devant lui un corps législatif au sein duquel on applaudit des députés, comme M. Thiers par exemple, prêchant la soumission aux traités honteux de 1815, et à qui la discussion du budget offrait à chaque instant des prétextes à des incidents d'une nature essentiellement politique.

Le rapport sur le budget a été déposé. M. Jules Favre a demandé que la question mexicaine fût discutée à l'occasion du budget, en rappelant, en outre, que le gouvernement a promis l'impression de tous les documents qui se rapportent à cette question. M. Vuitry a répondu que le ministre d'Etat examinait quels sont les documents dont la publication était possible et opportune dans l'état actuel des négociations entre la France et le Mexique, et, sans cette réserve, il sera fait droit à la demande de l'orateur.

Léopold II et sa femme doivent venir passer deux jours à Paris.

GRANDE BRETAGNE.

Le cabinet anglais s'est trouvé en minorité sur la question de la réforme. Malgré l'opposition de M. Gladstone, la chambre des communes a adopté, par 248 voix contre 236, une motion de M. Knightley proposant de donner pour instructions au comité de prendre des mesures contre les faits de corruption en matière électorale.

Sir George Grey a déclaré alors que le gouvernement était prêt à laisser la chambre décider si la discussion de la réforme devait aller plus loin ou si le projet devait être rejeté. La discussion a été ajournée au 31 mai.

Le *Morning Herald*, organe du parti conservateur, dit que le ministre chilien à Londres a demandé ses passeports. Et il ajoute: Quand donc le gouvernement comprendra-t-il qu'il ne peut courir avec les lièvres et chasser avec les chiens? Comme d'habitude, il s'est engagé dans une voie offensante pour les deux parties engagées dans le conflit. L'Espagne est justement indignée du langage de M. Layard, et le Chili ne peut pardonner d'avoir été berné jusqu'à la onzième heure, puis abandonné à ses ennemis. C'est une répétition de l'affaire du Danemark. Encore six années d'une pareille administration, et il n'y aura pas de puissance sur le globe dont l'Angleterre ne se sera point fait une ennemie.

CHRONIQUE LOCALE.

EXCURSION SUR LE CHEMIN DE FER DE JACKSON.—Suivant une invitation qui leur avait été adressée, plusieurs membres du Conseil de Ville ont fait hier, par le chemin de fer de Jackson, une excursion jusqu'à Magnolia, et comme la journée a été délicieusement fraîche ils ont du passer une fort agréable journée. Nous avions nous même reçu un billet d'invitation et nous regrettons que le représentant de notre feuille n'ait pu en profiter.

LE FERRY DE LA RUE DU CANAL.—Nous avons le plaisir d'annoncer que la difficulté qui avait arrêté le service du ferry-boat de M. Randolph a été levée par une décision des autorités de la ville, du moins pour le moment, en sorte que nos voisins d'Alger peuvent jouir de nouveau des mêmes facilités qu'avant pour communiquer avec notre rive.

UN ENFANT PERDU—Un enfant âgé de 2 ans a été recueilli au No 223 St Charles, chez M. John Hyland où il peut être réclamé.

ARRESTATIONS DANS LE 2me DISTRICT—Frank O'Brien, pour avoir porté des armes cachées; Silver Dixon et Mary Thomas pour larcin; Peter Donnely pour batterie; Ed Antoine (c) pour assaut et batterie; Lucy Smith, pour s'être montrée dans la rue d'une manière indécente.

ARRESTATIONS DANS LE 3e DISTRICT—Miss Jacobs, pour avoir menacé de brûler une maison, et insulté la famille qui l'habite, à Milneburg; Hatie Leonard, pour assaut et batterie, résistance à l'officier de police et langage obscène; J. Kavanac, pour abus de confiance.

UN HOMME DE POLICE DORMANT.—Le sergent Strong du 3e District, rapporte qu'il a trouvé Charles Parker profondément endormi dans son chemin de ronde. Charles Parker sera probablement à répondre de son sommeil devant le Bureau des commissaires de police.

INCENDIE—Hier soir, vers 7 heures, le feu s'est pris dans le magasin de MM. Barnet & Lion, négociants en vins, liqueurs et brandies, rue Gravier, No. 81, qui ont dû perdre une grande partie de leur stock. Nous n'avons pu savoir s'ils étaient assurés.

Le feu s'est communiqué au troisième étage du magasin de Lichtenstein Frères (No 79), négociants en cigares de la Havane et du pays et en tabac étranger et américain. On présume qu'ils ont plus perdu par l'eau que par le feu, attendu que le tabac craint presque autant un élément que l'autre.

On suppose que ce feu est l'œuvre d'un incendiaire comme c'est presque toujours le cas pour les incendies qui arrivent les dimanches.

Ouverture du parlement canadien.

DISCOURS DE LORD MONCK.

Ottawa, 8 juin 1866.

A deux heures, cet après-midi, Son Excellence le gouverneur général s'est rendu, avec les cérémonies d'usage, dans l'enceinte réservée au conseil législatif, où les membres de ce corps se trouvaient assemblés. Lorsque, sur l'ordre de Son Excellence, les membres de la chambre d'assemblée furent réunis dans la salle du conseil, il plut au gouverneur d'ouvrir la cinquième session du huitième parlement de la province du Canada par le discours du trône suivant:

Honorables messieurs du Conseil Législatif, Messieurs de l'Assemblée Législative:

Je suis heureux de pouvoir encore profiter de vos conseils pour faire fonctionner le gouvernement, et j'espère que vous trouverez dans ces magnifiques bâtisses érigées en cette cité, choisie par Sa Majesté comme siège du gouvernement, plus de facilités pour la dépêche des affaires, tandis qu'elles seront en même temps proportionnées au brillant avenir réservé à ce pays.

Aussitôt après la clôture de la dernière session du parlement, j'ai convoqué, d'après les instructions reçues du secrétaire d'Etat pour les colonies un conseil de commerce, comprenant des représentants des différentes provinces de l'Amérique Britannique du Nord. J'ai donné ordre de placer devant vous les procès-verbaux des séances de ce corps.

J'ai aussi donné ordre de vous soumettre les documents relatifs au rappel du traité de réciprocité avec les Etats Unis d'Amérique et aux négociations concernant nos relations commerciales avec ce pays.

Les menaces et les préparatifs d'attaque contre le Canada, faits constamment et ouvertement par un corps organisé dans les Etats Unis d'Amérique, et sous le nom de "Fénians," m'ont forcé, depuis que le parlement s'est ajourné, par le conseil de mes ministres, d'appeler en service actif une grande partie de la force volontaire de la province.

L'esprit dont le peuple a fait preuve, et l'empressement qu'il a montré à répondre à ma proclamation, a reçu l'approbation bien méritée du gouvernement de la métropole. Les événements qui ont eu lieu, il y a quelques jours, donnent de nouvelles preuves de la nécessité des mesures de précaution qui ont été adoptées.

La province a été envahie par une bande de maraudeurs sans foi ni loi, mais je félicite le pays qu'ils ont été promptement rencontrés et forcés de faire une retraite précipitée dans l'espace de vingt quatre heures. Je déplore les pertes de vie et les souffrances subies par le brave corps de volontaires Canadiens dans l'engagement qui a eu lieu, en repoussant si promptement les envahisseurs qui avaient attaqué le pays, et je suis certain que vous ne manquerez pas, autant qu'il sera en votre pouvoir, de soulager la misère dans laquelle plusieurs familles ont été jetées avec une si grande gaité de cœur.

Mais tout en déplorant ces pertes individuelles, je dois féliciter le pays de ce que le premier signe de danger a démontré que le Canada possède en ses volontaires un corps d'hommes prêts à exposer leur vie pour la défense de leur reine et de leur pays.

Les derniers événements ont complètement réveillé le peuple entier, et chacun doit maintenant s'apercevoir que toutes les ressources du pays, tant en hommes qu'en argent, seront, n'importe quel temps, joyeusement sacrifiées pour repousser toute invasion du territoire.

Dans les mesures de défense que j'ai été appelé à prendre, j'ai reçu le support constant du lieutenant-général commandant et de l'amiral sir James Hope. Il m'est aussi agréable de parler en termes reconnaissants de l'ardeur empressée qu'ont manifestée les officiers et les soldats des forces militaires et navales de Sa Majesté au Canada.

Je suis heureux de pouvoir annoncer que le Président des Etats-Unis a lancé une proclamation, par laquelle il déclare que de graves infractions aux lois de ce pays ont été et sont commises par des personnes mal-disposées dans le territoire et la juridiction des Etats-Unis, contre les possessions anglaises de l'Amérique du Nord, et par laquelle aussi il exige que tous les officiers de son gouvernement fassent tous leurs efforts pour les prévenir. J'espère qu'une telle conduite aura pour effet, avant qu'il soit longtemps, de mettre ce pays à l'abri de toute autre attaque de la part de citoyens d'une nation amie de la Grande-Bretagne.

L'entretien de la force que le gouvernement a été forcé d'appeler en service actif, a occasionné la dépense d'un montant considérable, qui n'a pas été voté à la dernière session. Les comptes de cette dépense vous seront spécialement soumis, et j'espère que vous adopterez immédiatement un bill pour indemniser le gouvernement de l'emploi imprévu de cette somme, prise sur les allocations faites par l'acte d'addition.

Les derniers événements ont démontré la nécessité d'étendre au Bas-Canada l'acte, chap. 26, des statuts refondus du Haut-Canada, pour protéger les habitants de cette section de la Province contre les aggressions illégales de sujets étrangers en paix avec Sa Majesté.

Il a été aussi jugé nécessaire, pour la préservation de la loi et de l'ordre, d'adopter une mesure semblable à celle prise à la présente session du Parlement Impérial pour la suspension temporaire du bref d'habeas corpus. Je vous invite à prendre immédiatement en considération ces mesures nécessaires.

Messieurs de l'Assemblée législative,

J'ai exprimé le désir que les comptes financiers pour l'année courante et l'évaluation des dépenses pour l'année prochaine, soient placés devant vous. Vu les résultats très satisfaisants du commerce du pays, pendant l'année dernière, le revenu a tellement excédé ces évaluations qu'on a pu, sans inconvénient, pourvoir aux dépenses considérables et imprévues imposées au pays.

Honorables Messieurs et Messieurs,

La position que la grande question de l'union des provinces de l'Amérique britannique du Nord a prise, nous fait présumer que la mesure sera bientôt effectuée. Aussi, j'espère et je prie que les pouvoirs, pendant la présente session, adopter les mesures [illegible] pour compléter les détails du projet quant à [illegible]

Il est trop tard!

Florence, 25 mai.

La nouvelle de l'adhésion de la Russie aux conférences a produit hier, lors de sa communication à la chambre, si peu de sensation que la séance n'a pas été interrompue par cette communication.

En effet, la fameuse phrase—*Il est trop tard!* qui jusqu'à présent n'avait été dite qu'aux rois qui descendaient du trône, est prononcée aujourd'hui par une nation tout entière.

Il est trop tard — dit-on d'Ancône au Mont-Cenis—et de Bergame à Girgenti.

Avant de partir pour l'Italie, je ne croyais pas à la guerre.

Aujourd'hui je dis avec tous les Italiens: il est impossible que la guerre n'ait pas lieu.

—Même, demanderez-vous, si l'Autriche cédait la Vénétie?

—Si l'Autriche cédait la Vénétie, ce serait la guerre civile au lieu de la guerre étrangère.

En 1848 l'Italie a été battue en voulant faire *da se stessa*.

En 1859 elle a été victorieuse en combattant avec la France.

En 1866 il faut qu'elle montre qu'elle est une grande nation, et qu'au besoin son canon parlera aussi haut que celui de l'Autriche et de la Prusse dans un conflit européen.

Jusque aujourd'hui l'Italie n'est que le royaume d'Italie, c'est-à-dire une réunion de Piémontais, de Lombards, de Romagnols, de Toscans, de Napolitains, de Sardes, de Siciliens agglomérés dans un but de liberté plutôt encore que de nationalité; mais que pour une grande cause, pour une cause sainte comme celle d'arracher Venise à l'Autriche, le sang des Sardes, des Siciliens, des Toscans, des Napolitains, des Romagnols, des Lombards et des Piémontais se mêle sur le champ de bataille, — le baptême de feu achèvera l'œuvre d'unité — et le royaume d'Italie deviendra un peuple d'Italiens.

Que la Vénétie soit rendue diplomatiquement, et non reprise le fusil à la main, rien de tout cela n'arrive.

Plus de drapeaux déchirés par la mitraille, autour desquels on se presse en s'embrassant, plus d'arcs-de-triomphe, sous lesquels on passe tous ensemble avec des cris de joie et de victoire; plus de retour joyeux dans les foyers.

Mais une armée qui croyait combattre et qu'on arrête au milieu de son élan;

Mais 80,000 volontaires que l'on renvoie chez eux, mécontents et humiliés.

Ces 80,000 volontaires, c'est l'élément révolutionnaire de l'Italie. Ne nous y trompons pas: il n'y a que la révolution qui donne un pareil enthousiasme et qui inspire un semblable dévouement.

Et remarquez bien que ces 80,000 volontaires ne sortent pas comme les cinq ou six mille volontaires de 1859, — des villes, ni des hautes classes de la société; — ils sortent des villages et de la classe la plus populaire de l'Italie, dont ils sont la moelle. Pas un habit, pas une redingote parmi eux: des vestes de paysans, des chapeaux de journaliers, des mains calleuses, portant les traces de la bêche, du hoyau et de la charrue, rudes mains comme il les faut pour arracher des provinces à l'ennemi, et briser dans leur étreinte les mains délicates et gantées de la diplomatie.

Que fera l'Italie de ces 80,000 hommes, si elle n'a pas la guerre?

Les renvoyer dans leurs foyers? c'est inoculer la révolution sur tous les points du royaume.

Les incorporer dans son armée? mais son armée coûte déjà trois millions par jour.

Impossible!

—Ces 80,000 volontaires viennent ils pour servir la patrie, pour conquérir la Vénétie, pour compléter l'unité italienne?

—Ils viennent pour combattre avec Garibaldi.

A tout autre général qu'à Garibaldi, ils diraient:

—Où allons-nous?

Avec Garibaldi, ils ne diront rien, *ils suivront*.

Et Garibaldi le sait si bien, qu'avec un tact admirable, il ne paraît pas, ne souffle pas le mot, reste à Caprera.

Quand tout sera décidé, il viendra. Quand il n'y aura plus qu'à se mettre à la tête des volontaires, il y mettra.

Mais au moins on ne dira pas que Garibaldi *les a rassemblés* dans un but quelconque, puisqu'ils *se seront rassemblés* sans lui.

Il est vrai qu'ils se seront rassemblés à son nom. Tout autre nom, excepté celui du roi, n'eût pas amené six mille volontaires.

Ainsi, dans les manifestations publiques, on n'entend qu'un cri:

— Vive la guerre—d'abord.

Ensuite — vive le roi, vive Garibaldi.

Maintenant l'Italie a-t-elle eu tort, a-t-elle eu raison de ne pas se préoccuper de cette espèce de réunion de la diplomatie, qui substitue aux événements la discussion de la table verte, à la rencontre sur le champ de bataille?

Elle a eu parfaitement raison.

Voici la question résolue moralement, et c'est un triomphe pour le parti des nationalités.

—*Il est injuste que l'Autriche garde la Vénétie.*

—Soit, dit l'Autriche, et je suis prête à la rendre, mais je ne me contente pas d'une compensation pécuniaire, je veux une compensation territoriale.

Et l'Autriche a presque raison.

—Mais où la prendre cette compensation territoriale? Quel est le peuple avant un assez grand enthousiasme à l'endroit de la maison de Hapsbourg pour s'écrier spontanément:

—Nous demandons à prendre la place de la Vénétie sous le sceptre de François Joseph.

Vive l'aigle à deux têtes!

Aucun, que nous sachions.

—Or, quand la diplomatie reconnaît que Venise a droit, vu sa nationalité, liées depuis quatre-vingts ans, de faire retour à l'Italie—le moment serait mal choisi pour forcer—un peuple quel qu'il soit, une province quelle qu'elle soit—un homme même—car ce qui est injuste pour tous, est injuste pour un—de passer forcément d'une nationalité à une autre.

En attendant, vu le nombre de volontaires qui se présente, Florence est forcée d'ouvrir cinq bureaux d'enrôlements, au lieu de deux.

ALEXANDRE DUMAS.

EDITION DU DIMANCHE.

Affaires d'Europe.

Si nous ajoutons foi aux nouvelles télégraphiques reçues hier et qui sont confirmées par les dépêches que nous recevons ce matin, nous devons considérer la guerre en Europe comme inévitable. Ce dernier mot a été prononcé souvent depuis quelques semaines, mais jamais encore avec autant de raison apparente qu'aujourd'hui. En effet, le télégraphe nous dit: "La conférence a été abandonnée." Or, c'était là l'unique espoir qui restât aux amis de la paix; car ce que la diplomatie des plus grandes puissances n'a pu faire, ce n'est certes pas la passion plus qu'excitée de celles dont les intérêts sont en jeu qui le fera.

Et cependant si on considère que cette guerre, si elle éclate, vient seulement de l'obstination des parties et que cette obstination n'est fondée que sur des intérêts où l'ambition joue le premier rôle, on se sent comme malgré soi disposé à croire qu'une des puissances engagées se retirera du conflit avant que les hostilités aient commencé.

Mais qui fera la première avance? Quelle est celle de ces puissances qui voudra avouer la première que ses armements n'étaient pas sérieux, que ses demandes n'étaient pas justes et ses prétentions non fondées? La Prusse peut-elle avouer qu'elle a eu tort de désirer l'annexion des duchés à son domaine; peut-elle avouer que sa guerre contre le Danemark n'a été pour elle qu'une guerre de spéculation et que dès le principe le sentiment de convoitise a inspiré ou dirigé sa politique? Non, la Prusse ne peut faire un tel aveu. La Prusse a tort, sans doute, car on a toujours tort d'être ambitieux, mais justement à cause de cela même, la Prusse se sent forcée de résister à tout conseil opposé à ses vues pour prouver tout simplement que ses vues sont justes et son droit irréprochable. Ainsi un tort en amène un autre chez cette puissance et son unique espoir désormais est de couvrir ses erreurs par le bruit du canon. Le moyen n'est pas sûr, mais il est bruyant et dans les catastrophes qu'il entraîne ou les honneurs qu'il procure, les considérations importantes que les amis de la paix et les hommes prudents font valoir, seront foudroyées.

Ce que nous disons de la Prusse, s'applique en partie à l'Italie. Cette dernière puissance veut bien Venise, comme la Prusse veut les duchés, c'est-à-dire qu'elle veut Venise par la guerre, si elle ne peut l'avoir autrement, mais c'est là toute l'analogie qui existe entre les vœux des deux puissances.

L'Italie veut Venise parce que Venise est une de ses dépendances et qu'en la prenant, elle ne fait, à ses yeux, que reprendre son bien—Cela se démontre par les manifestations qui ont lieu à ce sujet dans toute l'Italie. Pour cette fois, il faut en convenir, le gouvernement est à la remorque du peuple; c'est le peuple qui crie: Venise! à bas l'Autriche! c'est le peuple qui fournit des soldats, c'est le peuple qui veut taxer les rentes publiques, les abolir même pour améliorer les finances de l'Etat, c'est le peuple qui est prêt à tout faire pour avoir Venise, même la banqueroute.

Dans cette volonté unanime du peuple italien on peut voir un peu de ce qu'on appelle la volonté de Dieu, volonté qui légitime toutes les entreprises.

En Prusse, on voit le contraire. En Prusse tout le monde désire la paix, à l'exception de M. de Bismark et d'une municipalité unique, celle de Breslau. En Prusse, la famille royale elle-même est opposée à la guerre et le sentiment national est en parfaite harmonie avec celui de la cour sans en excepter le souverain, s'il n'était violemment détourné de ses tendances naturelles. Mais le mirage des duchés est pour les yeux du roi Guillaume plus fort que la raison de prudence pour son esprit, et Bismark a su avec habileté présenter ce mirage. La conquête n'est pas plus légitime, et nous n'y voyons rien de ce qui pourrait la faire excuser.

Quant à l'Autriche, il lui faudrait, nous le reconnaissons, un courage immense, un désintéressement sans pareil pour céder gratuitement ce qui lui est demandé. Nous croyons même que si l'Autriche s'efforçait de manière à laisser d'un côté la Prusse prendre les Duchés, et de l'autre côté l'Italie prendre Venise, nous croyons que l'Autriche y perdrait l'estime de ses peuples, et qu'une abnégation et une résignation si complètes lui feraient, par la suite, perdre beaucoup plus que la Vénétie. Il faut donc que l'Autriche combatte si on l'attaque, et combatte avec énergie, car son honneur y est engagé.

Philosophie de la presse impérialiste au Mexique.

L'extrait suivant de l'*Ere Nouvelle*, le plus grave journal de Mexico, prouve que les impérialistes ne se considèrent pas comme perdus, parce que les troupes françaises doivent évacuer le Mexique; loin de là, cette évacuation, suivant l'*Ere Nouvelle*, fera peut-être plus de bien que de mal à la cause de l'empire. Voici ce que cette feuille dit à ce sujet:

"Depuis dix-huit mois, dit-elle, on vivait au jour le jour, se fiant pour le lendemain à l'appui de la France, sur laquelle on paraissait compter à perpétuité. On se laissait aller à une sorte de fatalisme passif, qui attendait tout de Paris. On marchait au hasard vers l'avenir, sans tenter un effort pour le préparer, laissant à la Providence des Tuileries le soin exclusif d'y pourvoir. Un pareil état de choses étant donné, il n'y avait pas de raison au monde pour que la position changeât, et de fait on a pu voir combien peu elle changeait. Nous comprenons que l'on regrette cette commode existence, mais nous considérons comme un grand bien que l'on sache qu'il faut y renoncer. La pire de toutes les conditions, pour un gouvernement ou pour un peuple aussi bien que pour un individu, est cet abandon de soi-même, qui énerve l'initiative et se repose de tout sur le hasard ou sur autrui. La nécessité de se suffire à soi-même et de se tirer tout seul d'affaire est indispensable pour engendrer l'effort. Cette nécessité, on en avait presque perdu le sentiment; on s'y trouve ramené aujourd'hui."

Au chapitre des accidents le même journal contient ce qui suit:

"Le dernier courrier avait été expédié par un convoi spécial, parti de la Vera-Cruz à 10 heures du matin, et qui portait ou outre 300 hommes de la légion étrangère. On allait arriver à la station de *Camaron*, quand on aperçut un train qui arrivait à toute vapeur, du Paso del Macho. Une collision était inévitable et allait amener les plus funèbres conséquences lorsque la présence d'esprit d'un aiguilleur parvint à l'éviter. Par une manœuvre soudaine, il changea la disposition des rails, et le convoi descendant, détourné de sa direction, alla se jeter hors la voie. Bien que composé de plusieurs voitures, il ne portait que le mécanicien et deux chauffeurs, tous trois Mexicains, qui en ont été quittes pour des contusions. Il n'y a donc à déplorer que des pertes matérielles, assez considérables à la vérité. Mais quand on songe aux conséquences qu'aurait amenées un choc, on doit s'estimer encore très heureux."

Le Congrès des députés allemands de Francfort.

Le Congrès s'est ouvert sous la présidence de M. Sigismond Muller, ayant à sa droite M. de Bennigsen, le président du Nationalverein. Un public très nombreux et très sympathique encombrait les tribunes, et plus de trois cents députés appartenant à toutes les assemblées législatives d'Allemagne siégeaient dans le parterre. Le comité du Congrès a proposé les résolutions suivantes:

"La victoire de la nation nous a rendu les Marches du nord, une pareille victoire aurait servi, dans tout empire bien ordonné, à élever le sentiment national. En Allemagne, elle a conduit, par le mépris du droit des pays récupérés, par les aspirations du gouvernement prussien, vers l'annexion violente, et par suite de la déplorable jalousie des deux grandes puissances allemandes, à un conflit dont les dimensions dépassent de beaucoup le sujet originaire de la querelle.

"Nous condamnons la guerre qui nous menace comme une guerre de cabinet ne servant que des visées dynastiques, guerre indigne d'une nation civilisée, mettant en péril tous les biens que nous ont valu cinquante ans de paix, et alimentant les convoitises de l'étranger.

"Les princes et les ministres sur qui retombe la faute de cette guerre contre le droit du pays, obéissant à d'égoïstes intérêts, en agrandissant les dangers, se rendent coupables d'un grave attentat contre la nation.

"L'assistance de la nation, le châtiment du qui trahit son pays, frappe sont ceux qui, dans des négociations avec des puissances étrangères, cède à marché le territoire allemand.

"Si la volonté même du peuple unanimement exprimée ne peut réussir, encore à la dernière heure, à empêcher la guerre, il faut du moins faire en sorte que ce dans la division de l'Allemagne soient entre ses divers pas circonscrit dans les bornes les plus étroites. Nous voyons là le moyen le plus efficace de hâter le rétablissement de la paix, de prévenir l'immixtion de l'étranger, d'employer à couvrir les frontières la force armée des Etats non engagés dans le conflit, et, dans le cas où la guerre pourrait se prolonger, ses caractères européen, de préserver avec des forces entières toute l'Allemagne à l'ennemi étranger.

"Ces Etats ont donc le devoir, aussi longtemps que leur position est respectée, de ne pas se précipiter sans nécessité dans une guerre entre les deux grandes puissances allemandes. Aux Etats du groupe allemand du Sud Ouest incombe surtout l'obligation de maintenir leur force intacte, afin d'entrer en ligne, le cas échéant, pour l'intégrité du territoire germanique.

"Ce sera aux représentations nationales, quand elles auront à délibérer sur des demandes de crédit en vue de buts militaires, à exiger de leur gouvernement les garanties qui assurent l'emploi des fonds accordés dans le sens indiqué ci-dessus et dans le véritable intérêt de la patrie. Par là seulement peut être détourné le danger de voir sortir des complications actuelles une nouvelle ère de réaction allemande universelle.

"De même qu'un parlement allemand est la seule autorité qui puisse prononcer sur les intérêts allemands dans le Sleswig-Holstein, de même la solution de la question constitutionnelle allemande par une représentation nationale allemande librement élue, est seule en état de prévenir efficacement le retour d'une pareille et si menaçante situation. La prompte convocation d'un parlement élu d'après la loi électorale de l'empire du 12 avril 1849, doit, en conséquence, être réclamée par toutes les représentations nationales et par toute la nation."

Préparées pendant la nuit même qui a précédé la séance, ces résolutions portent la trace trop évidente de la hâte avec laquelle elles ont été rédigées.

Le comité affecte de passer sous silence les justes revendications de l'Italie. Il ne s'inquiète que de la possibilité d'une rectification de frontières. La perspective de l'annexion des provinces rhénanes, dont personne ne parle, lui fait oublier que Garibaldi s'arme pour affranchir Venise.

C'est ainsi que le parlement de Francfort a agi il y a plus de quinze ans, quand Radetzki manœuvrait dans le quadrilatère. Mais chacun conviendra que cette manière d'agir n'a pas porté bonheur à la patrie allemande.

Si l'Allemagne veut devenir heureuse et libre, il faut qu'elle cesse de faire comme la pieuvre de Hugo, qui lance aveuglément ses suçoirs dans toutes les directions et qui se cramponne à tous les rochers qu'elle touche sans savoir s'ils se nomment le Tyrol, Venise ou Posen.

Quel problème pourrait résoudre un parlement de l'empire, fût il élu suivant la loi de 1849, s'il restait ballotté entre la Prusse et l'Autriche, comme la pieuvre entre les deux vagues! S'il donnait tantôt la couronne à Berlin, tantôt la lieutenance de l'empire à Vienne; s'il n'était qu'un fantôme sans armée, sans principes, sans finances.

Un incident assez curieux, qui prouvera l'animation des partis, a signalé la séance. Pendant que M. Volck, député d'Augsbourg, développe la motion du comité, deux ou trois détonations se font entendre à plusieurs reprises. Aussitôt tout le monde se lève. « La salle est minée! » s'écrie-t-on de toutes parts. Les dames s'évanouissent, on se rue aux portes, quelques députés demandent qu'on suspende la séance; M. Volck essaie vainement de continuer son discours. M. Schultze Delitzsch et plusieurs autres déclarent qu'ils retiendrout les fuyards.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 18 juin.

Arrivé, dimanche — 42 boeufs du Texas.
A vendre—14 boeufs de l'Ouest, 347 boeufs du Texas, 162 veaux et vaches [illegible], 1,300 moutons et 40 vaches à lait.

[illegible — table of cattle prices]

Décédé, le 15 du courant, au Collège de Spring Hill, Alabama, CHARLES LAFITTE de l'âge de quinze ans, fils de Charles Lafitte et de feue Mathilde Ramos. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement, qui aura lieu cette après-midi, à 5 heures précises. Le corps est exposé chez son père, au No 181, rue des Remparts.

AVISO.

Por un error involuntario no pareció ayer en la *Abeja* el anuncio del entierro de mi esposo JOSEFA SANCHEZ invitando á la SOCIEDAD NUEVA LUSITANIA á la cual yó habia dado orden para que se anunciara.

15 junio—1 JUAN SUAREZ.

☞ Le capitaine et le consignataire du navire anglais MONTEZUMA, capitaine Griffith, arrivé de Bordeaux ne seront responsables des dettes que contracterait l'équipage.

18juin—3t T. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 et 40 Vieille Levée.

☞ Les consignataires de marchandises par le navire MONTEZUMA, capitaine Griffith, arrivé de Bordeaux, sont priés de prendre leurs permis dans les cinq jours qui suivront le présent avis, à défaut de quoi les marchandises seront mises au débarquement, au poteau 29 du 2d District, et [illegible].

18juin—3t T. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 et 40 Vieille Levée.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de Louisiane et de Lamartine.

A partir de ce jour, cette compagnie fera une remise de vingt pour cent sur le montant des primes. Par ordre du Bureau. JOHN J. HEATH, Secrétaire.

Grand Hôtel de la Havane,
A PARIS.

Rue de TREVISE, 44, au coin de la rue Bleue. Miles C. & L. ABRY, propriétaires. F. PRIEBE (de la Nouvelle-Orléans) GÉRANT.

Les familles louisianaises trouveront, à l'Hôtel de la Havane, un bon accueil et tout le confort désirable, à des prix modérés.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

IMPORTATIONS.
HAUSSE DE L'OR.
EXCITATION ET RUINE.
Double profit pour l'Angleterre.
Procès en détournement.
NOUVELLES D'EUROPE.
RUPTURE DE CONFÉRENCE.
NOTIFICATION DE NAPOLÉON.
Responsabilité de l'Autriche.
LE CONGRÈS.
Ajournement le 16 juillet.
RÉSOLUTION SUR LA NEUTRALITÉ.
Le Président critiqué.

New York, 17.—Les importations de la semaine ont été de $7,000,000 dont $4,000,000 pour sucre, thé et café.

Le cours de l'or depuis plusieurs jours cause une excitation considérable. Quatre ou cinq des plus forts spéculateurs ont perdu des fortunes en jetant leur argent et leur influence contre cette hausse.

Une lettre de Londres à un banquier d'ici dit que les envois d'espèces sont une immense chose pour le crédit américain.

L'argent envoyé par l'Amérique est regardé partout comme ayant sauvé l'Angleterre d'une banqueroute générale.

Beaucoup d'autres lettres disent la même chose.

Harrisburg, Pa., 17. — La banque de Pétrole, à Titusville, et la banque de Venango, à Franklin, ont institué une action contre l'ex-auditeur général, Isaac Hinkel, et contre l'Etat de la Pennsylvanie, pour le recouvrement d'un million deux cent cinquante mille piastres des obligations des Etats-Unis déposées au bureau de l'auditeur général pour garantie de la circulation de ces banques. Les faits établis sont les suivants: La maison Culver, Penn & Cie prenait d'habitude des billets de banques de Petrole et de Venango pour cancellation au bureau de l'auditeur général, où elle recevait un montant égal de bons pour ce qu'elle présentait en billets.

On allègue que les parties recevant ainsi ces bons n'étaient ni agents ni officiers des banques. Ces bons auraient été envoyés aux officiers des dites banques étaient expédiés pour New York et hypothéqués par Culver, Penn & Cie. On dit que cela était fait sans l'autorisation des banques et que c'est un détournement dont l'auditeur général doit être responsable. Des mandats ont été lancés et des officiers sont maintenant dans le comté de Venango pour l'arrestation des parties impliquées dans la transaction. La situation de ces banques est maintenant l'objet d'une investigation officielle.

New York 17—Le vapeur Hansa, parti de Southampton le 6, et le Palmyra, parti de Liverpool le 5, sont arrivés. Leurs nouvelles ont été généralement devancées. On confirme la nouvelle que la France a officiellement annoncé à l'Angleterre et à la Russie la fin des négociations pour la paix. Napoléon a dit que l'Autriche prenait sur elle une lourde responsabilité.

Washington, 17. — L'impression générale est que les deux chambres fixeront au 16 juillet le jour de la cloture de leur session. Il n'est pas douteux que toutes les affaires législatives régulières ne puissent être finies à cette époque, et les membres ne voudront pas rester plus longtemps pour surveiller simplement le président ou faire des discours inutiles.

New York, 17 — Arrivés: les vapeurs George Cromwell de la Nouvelle Orléans, le Virgo le Palmyra et le H. Livingston de Savannah le Monaka de Charleston et le Vixen de Richmond.

Bien que le comité de la chambre ne doive pas faire un rapport favorable à la suspension des lois de neutralité, ou peut-être même prendre le sujet en considération, on dit néanmoins qu'il présentera des résolutions dans lesquelles l'administration sera critiquée sinon censurée pour l'intervention qui a mis en désarroi le mouvement des Fénians.

Le président Roberts est ici, et les républicains ont pour lui des attentions très empressées.

New York, 16—La *Tribune* publie des rapports détaillés de 13 cas de choléra dans la ville depuis le 1er mai; tous ces cas se sont terminé fatalement. Quelque cas ont été rapportés hier. Un a été fatal. Les autres ne donnent aucun espoir. On mentionne trois cas fatals de choléra à Schenectady.

On apprend par un arrivage de la Jamaïque que le choléra a fait son apparition dans cette île et qu'il sévit encore à la Guadeloupe.

Washington, 16. — Le sénat n'a pas siégé aujourd'hui, et il ne s'est rien fait d'important à la chambre.

W. W. Seaton, pendant de longues années éditeur de l'*Intelligencer* et ex-maire de cette ville, est mort aujourd'hui à l'âge de 81 ans.

James Humphrey, membre du Congrès, est mort chez lui à Brooklyn.

La mère du sénateur Sumner est morte à l'âge de 81 ans.

Le Président a pardonné le général George Maury, de Nashville, et Wade Keyt, de Montgomery, ex assistant-avocat-général des Etats Confédérés.

San Francisco, 16 juin—La chambre du commerce a recommandé que le congrès passe un acte pour relever la compagnie des vapeurs de la malle de la Chine et du Japon de l'obligation de relâcher à Honolulu, ce qui leur fait perdre 10 jours à chaque voyage. La chambre suggère l'établissement d'une ligne de petits steamer entre les îles Sandwich et San Francisco.

Les rapports sur le télégraphe russe sont très encourageants.

New York, 16 juin, au soir—Le coton a fermé inactif avec une vente de 3000 balles aux mêmes prix. L'or a fermé à 159 1/4.

Augusta (Georgie) 16—L'anniversaire de la bataille de Secessionville a été célébré aujourd'hui à Charleston par respect pour la mémoire des morts confédérés.

Les dames ont décoré les tombeaux des morts au cimetière du Magnolia. La prière a été dite par le révérend Jno. Buchman, des odes ont été chantées et un discours a été prononcé.

Les cloches ont sonné pendant l'après-midi et les affaires généralement ont été suspendues. (Pour les marchés de l'Ouest voir la partie anglaise.)

Louisville, 16. — Le général Grant est arrivé ici ce matin, et il a reçu les visiteurs toute la journée. On lui a donné une sérénade le soir à l'hôtel où il est logé. Il y avait beaucoup de monde, bien que la pluie fût venue arroser la sérénade.

New York, 16—(Par la ville de Paris). C'est sur la demande de l'Autriche que la Conférence a été abandonnée; ce qui a rendu impossible la médiation des puissances neutres.

Elles ont coupé court à toutes négociations et il reste maintenant aux belligérants à s'arranger entre eux ou à inaugurer la guerre.

On croit que les hostilités commenceront dans les duchés de l'Elbe et que la grande opération de l'Autriche sera de saisir la Silésie.

La Prusse commencera probablement la guerre, car elle a adressé aux puissances neutres des circulaires accusant l'Autriche de violer les traités.

L'armée prussienne se compose de 452 bataillons d'infanterie, 380 escadrons de cavalerie et 1086 pièces d'artillerie. Les volontaires italiens comptent 95,000 hommes.

L'armée autrichienne s'élève maintenant à 900,000 hommes. On suppose que 350,000 opèreront contre la Prusse et 250,000 contre l'Italie sans compter les réserves.

On dit que si la Prusse saisit le Holstein, les Autrichiens traverseront la frontière.

Washington, 16 juin—Les Républicains ne doutent pas que le Tennessee ne soit admis conditionnellement avant le 4 juillet.

Les forces de l'Espagne sont portées à 35,000 hommes.

Le *London Times* déclare que tout espoir de paix est évanoui.

(Dernières nouvelles par Queenstown).

Berlin, 6 juin. — Le prince Frédéric-Charles part demain pour le quartier-général de l'armée prussienne en Silésie.

Florence, 6 juin. — Il règne une grande agitation à Venise par suite de l'emprunt forcé et du refus de la municipalité de coopérer à la collection de cet emprunt. Beaucoup de gens ont fui pour éviter la conscription.

New York, 16 juin. — Le colonel Roberts, le Fénian, a été relâché hier, l'avocat du district s'étant pour le moment désisté de la poursuite.

Rochester, 16. — Une grande portion du village de Caryville, Conn., a brûlé hier soir. Perte, $200,000.

Washington, 16—*Chambre*.—M. Stevens a annoncé l'intention de proposer la résolution suivante:

"Que le comité des affaires étrangères soit chargé d'examiner la question d'un prêt de $20,000,000 à faire à la république du Mexique, sur garanties convenables, pour mettre la dite république à même d'empêcher sa ruine ainsi que l'établissement de la monarchie sur le continent de l'Amérique du Nord."

A l'appui de sa résolution M. Stevens dit qu'on n'a plus affaire à la France et qu'on en craint plus de violer la neutralité. Quant à Maximilien, il peut considérer le prêt comme une cause de guerre si cela lui convient. Que le moment est venu de faire respecter la doctrine Monroe et que les Etats Unis ne peuvent souffrir que leurs principes soient méconnus de qui que ce soit. Il dit que ce serait une bêtise, un crime de se contenter d'une évacuation qui ne sera complète que dans 18 mois; que d'ici là la république mexicaine serait réduite en atômes.

La condition est que le Tennessee ratifie l'amendement constitutionnel. Pour cela la Législature de Brownslow sera convoquée.

Le sénateur Patterson, gendre du président ne peut cependant prêter le serment d'épreuve parce qu'il a été juge sous la confédération. Mais d'autres sont prêts à faire tout ce que les radicaux voudront.

New York, 16—Il circule de vilains bruits sur le choléra, ce soir, et la peur peut devenir épidémique. Il y a eu deux morts et peut être plus du choléra, mais il n'y a rien d'authentique.

ATTENTION! ATTENTION!

Les personnes qui ont pris des billets à la TOMBOLA FRANÇAISE sont prévenues qu'elles ont à réclamer leurs lots dans les trois jours qui suivront, sans quoi elles n'auront aucune réclamation à faire. Au café de l'Opéra. 18 juin—1

ENFANTS EGARÉS.

Se sont égarés, hier soir, dimanche, vers cinq heures, dans le Deuxième District, un PETIT GARÇON du nom d'AUGUSTE, âgé d'environ trois ans, et une PETITE FILLE du nom de TITINE, âgée de trois ans. Le premier était vêtu d'un caraco bleu et n'avait ni chapeau ni souliers, la petite fille était vêtue d'une robe en couleur, à fond blanc, et ne portait ni souliers ni chapeau. La personne qui les a recueillis est priée de les ramener chez M. Augustin Terre, rue de la Vieille Levée, No 261, entre les rues St-Philippe et Ursulines. 18juin—1

En débarquement du navire anglais Montezuma, capitaine Griffith, de Bordeaux—

Vins en barriques.
[illegible] barriques vin rouge Claireé de Bégué et Pellé. [illegible]
[illegible]

Vins en caisses.
[illegible] caisses de 12 bout. St. Loubes, Jules Vinard & Co. [illegible]

Eaux-de-vie
[illegible] quarts cognac M. Castillon 1815 et 1825 [illegible]

Vinaigre de vin blanc.
[illegible] barils de Barbier & Lartigues. [illegible] caisses de 12 bouteilles du do

Absinthe et Kirsch, &c.
[illegible] caisses absinthe E. Pernod, 1re qualité [illegible] kirsch [illegible] vermouth Noilly Prat & Co [illegible] cassis du Mont d'Or [illegible]

Huile d'olives
[illegible] caisses de 12 bouteilles James Plagniol.

Sardines à l'huile.
[illegible] caisses de 100 1/4 boites, de diverses marques de Nantes et de Concarneau.

Divers.
[illegible] paniers bouteilles vides [illegible]

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 et 40, Vieille-Levée. 18 juin—2t

A Vendre

En débarquement de la barque "Express," arrivée de Bordeaux, et la barque "Fanny," arrivée du Havre.

50 [illegible] Vins Bourgogne [illegible] Beaune Nuits Chambertin, Clos de Vougeot [illegible] de Haut-Sauternes [illegible]
A vendre par J. N. CURIEN, rue Toulouse, No. 30. 18 juin—[illegible]

En magasin et au drawback.

Reçu par les derniers arrivages de Bordeaux navires "Atlanta," "Jupiter," "Celerity" et "Annas"

40 caisses de 100 quart boîtes de Sardines à l'huile—marque Louis Edeline. [illegible] caisses de 12 jarres Prunes d'Ente No 3—marque A. Dufour & Co [illegible] barriques Vin rouge—[illegible] demi-barriques Vin blanc—Haut Barsac.
A vendre par J. N. CURIEN, rue Toulouse, No. 30.

LES CÉLÈBRES CERCLES EN FER, DE FASSMAN, POUR BALLES DE COTON.

MES CERCLES à BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, [illegible]
[illegible]

JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & LATTING, Agents pour la vente des cercles en fer de Fassman ET Marchands de toile, de corde, et de ficelle d'emballage. Rue Carondelet, No 61, Nile-Orléans. 17 juin—6m

CERTIFICAT PERDU

Un certificat, No. 2978, portant la date du 28 octobre 1859, pour trente actions de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, en faveur de Joachim Viosca Sr., ayant été perdu ou égaré, il a été fait, aujourd'hui une demande pour le renouvellement du dit certificat. Nouvelle-Orléans, 16 juin 1866. 17 juin—6 sem 1f par sem

SUCRE.
150 caisses Sucre de la Havane.
SAVON.
450 caisses Savon presse et en barres, Sardines, Huile d'Olive, Vermouth, Vins en caisses, &. A vendre par S. HESSE. 17 juin—1f No 3, rue Tchoupitoulas.

Demande de pension.

UN JEUNE AMÉRICAIN DU SUD désire prendre pension dans une famille française ou créole. S'adresser à la boîte No 304 du bureau de poste, et faire connaître les conditions. 17juin—4

EN VENTE
No. 166 rue du Camp, au premier
LE "STOVE" AU PÉTROLE DE GRAY.

L'INVENTION la plus utile de l'époque. Ce fourneau, adapté à l'usage des familles, réunit de grands avantages. Il ne fait ni fumée, ni suie, ni cendres; est portatif, et en outre accomplit tout ce que l'on peut désirer d'un fourneau journellement.
Entre 1 et 2 heures P. M., on y fait la cuisine.
Au No. 166, RUE DU CAMP, au premier. 17 juin—6m

Stove au pétrole, de Gray.
Lettre du Rév. S. B. Hall.
N. O., 6 juin 1866.
Dr. W. E. JERVEY, secrétaire,
Monsieur,—Depuis plus de deux mois nous nous servons du STOVE AU PÉTROLE DE GRAY et donnons [illegible]
Votre serviteur, S. B. HALL.
17juin—3f 129, rue du Quartier, coin Bourgogne.

CHANGEMENT DE BUREAU.
L. E. POPHAIER a transféré son bureau du No 25 de la rue Bienville au No 111 rue Gravier.
Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POMIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 111 rue Gravier [illegible]

Produits de l'Ile de Cuba.
1047 caisses sucre, blanc, jaune et brun, pour Groceries.
[illegible]
E. TEOISOROS. No. 35 et 37 rue Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

A LOUER OU A VENDRE.
Une grande propriété, à Lewisbourg, connue sous le nom d'Hôtel Gregoire. S'adresser, sur les lieux, à PUJOLS, et en ville, au Restaurant des Etats-Unis.

SALLE DES ODD FELLOWS.
Grand Concert d'Amateurs,
Au profit de la Société pour la construction d'un monument de l'Artillerie des Gardes de la Louisiane.
LUNDI SOIR, 25 Juin, à 8 heures.

Un Grand Concert d'Amateurs sera donné à Odd Fellows Hall, LUNDI SOIR, 25 juin, sous la direction des membres de l'Artillerie des Gardes de la Louisiane, afin de recueillir des fonds destinés à aider à la construction d'un monument.

Plusieurs Amateurs distingués ont bien voulu promettre leur concours pour cette soirée musicale que la Société a l'intention de rendre digne du but qu'elle se propose.

On peut avoir des billets en s'adressant aux magasins de musique de MM. Grunewald, La Hache & Dolls, aux magasins de bijouterie de MM. Tyler & Zimmerman, et aux Membres de la Société. 17 juin—[illegible]

Grand Bal et Festival Nocturne
LA VEILLE DE LA ST-JEAN.
AU JARDIN DE VICTOR, A CARROLLTON,
Vis-à-vis la Gare du Chemin de Fer
Samedi 23 Juin 1866.
—DIRECTEURS—
A. A. Canon, W. C. Carroll, H. Gerber
J. A. Oilly, A. Jaquet, T. Casengue
E. Delery, G. Fortall, I. Sage
C. Gerber, F. Dubosset, A. Deplech
Billets $2
P. S.—En cas de mauvais temps, la fête sera remise au samedi suivant.
☞ On peut se procurer des billets d'invitation au magasin de M. E. Delery, 171 rue Royale, ou auprès des directeurs. 17 juin

BUREAU DU SURINTENDANT DES ÉCOLES PUBLIQUES.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1866.
L'EXAMEN annuel des Écoles de la ville se continuera cette semaine comme suit:
Lundi, 18 juin—Écoles MARSHALL et FRANKLIN, rues St-Charles et Ste-Marie, entre les rues Julie et Girod.
École CLIO—Primaire—rue Clio, entre les rues Prytanée et St-Charles.
Mardi, 19 juin—Écoles JEFFERSON et WEBSTER, rue Dryades, entre les rues Tivoli et Erato.
Mercredi, 20 juin—École JACKSON, pour les garçons, au coin des rues Richard et Chippewa. École JACKSON, pour les filles, au coin des rues Magazine et Terpsichore.
École LAUREL, coin des rues Laurel et Philippe. SOCCURSALE, rue Ste Marie, entre les rues Rehfeld et Bouvier.
Jeudi, 21 juin—École SUPÉRIEURE des filles, rue Chestnut, entre les rues Jackson et Philippe. École MAGNOLIA, pour les garçons, rue Carondelet, entre les rues Erato et Thalia.
Vendredi, 22 juin—École McDONOGH rue Laurel, entre les rues Philippe et Ferr. École LIVE OAK, pour les garçons et les filles, au coin des rues Constance et Newton.
Les familles, les gardiens des élèves et les personnes qui s'intéressent aux Ecoles sont invitées à assister à ces examens.
18 juin—sat22 WM. O. ROGERS Surintendant

Demande de Bonne d'enfant.
ON demande une jeune femme parlant le français et l'anglais pour prendre soin d'un enfant de dix mois. S'adresser chez M. DUCLEARY au No 21 de la rue de la Commerce. 16 juin—3

Demande de Confiseur.
ON demande un confiseur connaissant spécialement pour les sirops. Aussi deux jeunes filles de magasin et des garçons de salle. 16 juin—3 J. HIMBERT

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

Les convois de passagers partent du DÉPOT à Alger tous les matins, à 8 heures, et arrivent à Brashear City à midi.
Ils partent de Brashear City à [illegible] heures de l'après-midi et arrivent à Alger à [illegible] heures.
Un Ferry quittera le wharf au pied de la rue Canal, tous les matins, à 7 heures et demie, et se reliera au convoi des passagers.
Les billets d'excursion [illegible]
Des bateaux à vapeur, en prévision [illegible]
Le fret est reçu au Dépot [illegible]
G. W. BAYLEY. 18 juin

Chargement du navire Peppino, venant de Gênes.
150 BARRIQUES vin de Cette très corsé
[illegible]
ANT LANATA 14 juin—1 f [illegible] Jefferson.

A LOUER
La magnifique et vaste salle de bal connue sous le nom de Bal du Globe.
Pour conditions, s'adresser au No 11 rue Jefferson.

Société de secours de la brigade Hays.
UNE réunion des membres de cette société aura lieu LUNDI SOIR, 18 du courant, à sept heures et demie, au Lyceum Hall.
Tous les membres sont priés d'y assister.
H. T. HAYS Président
JOHN TOBIN Secrétaire

LEON PIERRE,
27......Rue des Petites Écuries......27
COMMISSIONNAIRE-ACHETEUR.
A PARIS.
Offre ses services aux Importateurs de la Nouvelle-Orléans.
S'adresser pour renseignements et commissions à LEON PIERRE & Cie 45 rue de Chartres. 17mars—3m

SEUL AGENT,
DANS LES ETATS DU SUD,
Pour la vente des Vins de
MM. Cruse et Fils Frères,
DE BORDEAUX.
B. E. CASTENDYK,
RUE DU CAMP, NO. 94.
27 mai—2 m

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public que la société de F. G. BARRIERE & CO est présentement dissoute [illegible]
F. G. BARRIERE. G. W. BABCOCK.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1866.

P. S.—M. T. LIVEAUDAIS, de l'ancienne maison Gignoi & Jamison, est chargé [illegible]
1er juin F. G. BARRIERE & CO

AVIS.
La société existant sous la raison TURCOTTE & LAROSE a été dissoute [illegible]
J. TURCOTTE. L. R. LAROSE.
Nile-Orleans, 4 juin 1866. 7juin—1m

NOUS avons formé aujourd'hui une société pour le commerce de marchandises sèches, sous la raison LAROSE & CAONOLATTI.
L. R. LAROSE. P. CAONOLATTI.
Jackson Store, au coin des rues Ste Anne et Chartres.
Nile-Orleans, 1er juin 1866. 7juin—1m

Avis.
LE PORTEUR d'un billet W. HATCH, de $5,500 du 25 janvier 1863, à l'ordre de LOBIT & CHAMPANTIER, est prié de se présenter chez P. J. PAVY, syndic, 13 mai—PP [illegible] rue Royale.

MELASSE, CHOIX, DE PORTO-RICO, REBOUILLIE,
En barils, demi barils et kegs,
A vendre par J. AVET, aux Magasins Bleus,
26 mai—1m Anc. Bienville et Vieille-Levée.

WORCESTERSHIRE SAUCE, (LEA & PERRIN.
PICKLES ANGLAIS, (CROSSE & BLACKWELLS,
A vendre par J. AVET, aux Magasins Bleus,
26 mai—15 jrs. Coin Bienville et Vieille-Levée.

E. RICHARD
Fabricant de Billards,
160......RUE STE-ANNE......160.

ÉTANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, table en marbre ou en ardoises et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.
On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.
Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à E. RICHARD, Boîte 1719, Bureau de Poste de la Nile Orléans. 3 avril—6m

CORS, OIGNONS ONGLES DÉFORMÉS, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS, déplacement du tarse et toutes les difformités et maladies du pied guéries par le Dr. S. M. BARNETT, chirurgien pédicure, rue CANAL No 166. [illegible]

C. JAUBERT & Cie.
20, Rue de Chartres.

AYANT fait de forts achats, au moment de la plus grande baisse, offrent à leur clientèle et au public en général, un magnifique stock de marchandises de saison, qui ne laissent rien à désirer pour le choix et le bon marché.
N. B.—Les marchands de la campagne trouveront les articles les plus convenables et les plus variés, pour leur vente.
Les commandes seront promptement remplies.

C. Jaubert & Cie,
WHOLESALE DEALERS IN DRY GOODS
No. 20, Rue de Chartres.

AVIS.
LES acheteurs de la Nile-Orléans, les marchands de la campagne et les planteurs trouveront tout aussi au CADRES de glaces et de portraits au No 131 de la rue du Camp, en face de l'église St. Patrick. CHROMOS français et allemandes, GLANDS, &c.
Ils redorent et mettent à neuf les vieux cadres et on chargent de DORER et de BRONZER. [illegible] BUREAU & GOOCH.

AVIS.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.
No 21 RUE DU CAMP.
LES certificats d'action de cette Compagnie sont prêts à être livrés aux actionnaires ou à leurs représentants légaux. LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1866. 15 juin—4 PP

AVIS
LE PUBLIC est prévenu de ne pas négocier un certain billet de $427 75, tiré par J. Adrien Léonard, daté, Paroisse Lafourche, 15 février 1866, payable en mars 1867, à l'ordre de Joseph Aycock et endossé par lui, portant huit pour cent d'intérêt, de la date à partir de paiement et payable à la banque d'Amérique, à la Nile-Orléans, Lne. Le dit billet est la propriété du soussigné qui l'a perdu ou égaré. Le paiement en a été arrêté.
ANTOINE BOETO.
Thibodaux, 11 juin 1866. 13juin—4

Allash. Allash. Allash.
NOUS avons reçu par le navire brémois Hermine, et avons en magasin 250 CAISSES de cette délicieuse LIQUEUR RUSSE excellente pour l'indigestion et qu'on trouve maintenant dans les principales buvettes. L'ALLASH est, en outre, un délicieux pousse-café.
A vendre par caisses et en lots au gré des acheteurs, par J. S. MAUNSELL & Co, Rue de Chartres, No 27, entre les rues Douane et Canal. 15 juin—6f PP

En débarquement des navires "Express" et "Montezuma," arrivés de Bordeaux.
A VENDRE AU GRÉ DES ACHETEURS
50 caisses Absinthe, Richard & Muller.
[illegible] Kirschwasser.
[illegible] Vermouth, Noilly, Prat & Cie.
[illegible]
10 rames Papier à envelopper, différentes couleurs.
A. N. TOURNÉ, rue St-Louis, No. 5. 15 juin—3f

MIXTURE ANTI-CHOLÉRIQUE DU Dr. KER.
De tous les médicaments offerts au public, cette mixture est sans contredit le plus sûr préservatif contre la Diarrhée et du Choléra à son début. Le vénérable Docteur qui composa ces gouttes, les administra avec le plus grand succès pendant la terrible épidémie de 1832. Ce médicament, pris à temps, a toujours amené une guérison.
A vendre chez tous les pharmaciens et chez le propriétaire, E. MONTEUSE, 25 mai—1m PP 31 rue Chartres, encoignure Bienville

PROPRIÉTÉ A VENDRE
Pour cause de départ.
Une belle propriété située rue St-Anne, No 440 entre Marais et Trémé. [illegible] S'adresser sur les lieux. 6 juin—1m

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 31
On trouvera le Dr P. G. A. KAUFMANN [illegible]

Cuisinière et Blanchisseuse.
ON a besoin immédiatement d'une bonne CUISINIÈRE et d'une bonne BLANCHISSEUSE. S'adresser rue de Chartres, No [illegible]

100 barils Whiskey Bourbon, très vieux,
A vendre par OSCAR BERCIER & CO.
4 juin—6 42 et 44 Vieille-Levée.

Fer du Tennessee.
LE soussigné agent pour la vente du meilleur fer du Tennessee, [illegible] C. H. SLOCOMB. [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MME MAURY, sage-femme, informe sa clientèle qu'elle a quitté la rue Conti [illegible] 136, rue Conti, au Premier.

MALGRÉ LA HAUSSE DE L'OR,
Mr. L. Manuel, 50, rue du Maine [illegible]

BLADON SPRINGS,
Comté Choctaw, Alabama.
LES propriétaires de ces célèbres sources [illegible]
JAMES CONNOR & CO.

The Arrow Tie.
(LE CERCLE ARROW)
Et Bandes de Fer, pour les balles de Coton. [illegible]
GIVEN, WATTS & Co. H. T. BARTLETT, agent, Rue Carondelet, No 26.

AVIS.
Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle Orléans.
LA réduction du capital de cette banque ayant été adoptée [illegible]
CH. J. MONVILLE, Caissier.

Bureau du Trésorier de la ville.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
L'ATTENTION des personnes qui n'ont pas encore payé leurs taxes [illegible]
J. HERNANDEZ, Trésorier de la ville

HOTEL POUR FAMILLES.
BAIE ST LOUIS.
Tenu par A. Boulangé.
[illegible] A. BOULANGÉ

Docteur HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris.
115 RUE ROYALE
ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE
Chez M. le Docteur Lambert. 1er juin—1 m

Pour 1866.
LES CÉLÈBRES
JUPES-MALAKOFF
ELLIPTIQUES
Ou à doubles ressorts,
DE J. W. BRADLEY
ont universellement reconnues par les dames, dans tout le pays, comme les plus parfaites et les plus agréables qui aient jamais été inventées. [illegible]
WESTS, BRADLEY & CAREY, Chambers Street, et 79 & Reed Street, New-York.
Opinions de la presse.
[illegible]
JAMES H. LEVY. ABRAHAM D. DIETER. J. GOLDSTEIN

LEVY, DIETER & Co.,
Marchands-Commissionnaires,
27, Rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans.
AVANCES.
Nous continuons à faire des avances sur les produits et cotons qui nous sont consignés pour être vendus sur place ou à être expédiés à nos amis à New York, Boston, ou à MM. RATHBONE frères & Co., à Liverpool.
LEVY, DIETER & CO

HOTEL
DE L'AMÉRIQUE DU SUD.
No. 26, Bet-Houston street, près Broadway.
Tenu à l'Européenne par A. Léger.
[illegible]

M. Victor Béro
[illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
BANQUET ANNIVERSAIRE.
MM. LES sociétaires sont prévenus que le Conseil d'Administration a loué pour la célébration du Banquet qui doit avoir lieu le Dimanche, 17 juin, l'établissement du Jardin Magnolia, au Bayou, chez M. L. Bloy.
Les sociétaires pourront souscrire chez tous les membres du Conseil d'administration ainsi qu'au collecteur.
Le prix de la souscription est fixé à $2 50.
Toutes les listes seront fermées le vendredi 15 juin.
Le Banquet commencera à 4 heures P. M.
Une liste de souscription est ouverte à l'asile.
MEMBRES DU CONSEIL.
MM. Jos. Girod, rue Dumaine, 72. A. Dubosset, coin Royale et St Louis.
Jos. Prados, rue Dryades. E. Dardy, coin Dumaine et Levée.
J. J. Bonneffe, rue de la Levée, 67. P. Macou coin Baronne Poydras.
G. Bossé, rue Orléans, 121 J. Seine, rue Ste Anne, 12.
J. Leblanc, Vile Levée, 285 J. L. Revol, rue Royale, coin Hôpital et Ursulines.
J. Chauvet, St. Philippe, 218 P. P. Chauvet, collecteur.
J. Schweitzer, coin Royale et Orléans.
A. Paris, rue Bourbon, coin Bienville et Douane.
Par ordre du Conseil, G. ROUX, Secrétaire.

AVIS DE SOCIÉTÉ.
LES soussignés ont formé une société, le 1er juin sous la raison PEPIN & TURCOTTE, pour l'importation de marchandises sèches. Leur bureau est momentanément au No 5 de la rue St-Louis.
Nouvelle-Orléans, 9 juin. A. PEPIN J. TURCOTTE.

POUR BORDEAUX.
PARTANT VERS LE 15 JUIN
La barque brêmoise de première classe
JUPITER,
Capitaine Kutchons,
Ayant à peu près son plein chargement, partira comme ci-dessus. Ce navire peut prendre six passagers de chambre et à d'excellents aménagements dans sa dunette bien que une quantité de passagers de seconde classe. Pour fret ou passage, s'adresser au poteau 61, 4me District ou chez W. R. BUDDENDORFF, 175, rue Commune, ou chez ED. STOCKMEYER, 42, rue Union.

POUR BORDEAUX
Départ fixé pour le SAMEDI, 16 courant—Passage seulement—La barque [illegible], commandant [illegible] GOLDENBOW & LESPARRE, 135 rue Gravier.

Pour la Havane.
La belle goelette anglaise MORRIS, capitaine F. A. Frosty, partira pour le susdit port, SAMEDI PROCHAIN, 23 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, poteau No 21, 4me District, ou à SANCHO, rue Vieille-Levée, 228.

POUR BRAZOS SANTIAGO — La goelette paquebot régulier FRANQUIL, capitaine Simpkins, partira incessamment. [illegible] T. SHAILER, Jr. No 53, rue Gravier

POUR VERA CRUZ.—La belle goelette anglaise CONSTANCE, [illegible] J. M. ORIOL, Rue de la Vieille Levée, No 27

POUR VERA CRUZ ET NAUTLA
La belle goelette anglaise Bronco, capitaine Arnaud, [illegible] L. JOUBLANC, 37, Passage de la Bourse.

Transfert de Bureaux.
LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 60 rue du Canal, près de la Vieille-Levée. GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

AVERTISSEMENT.
Putnam's Patent Bottle Stopper Fastener.
LE soussigné ayant acheté de Henry W. Putnam, [illegible] PATENT BOTTLE STOPPER FASTENER [illegible] PABLO & CO. Fabricants d'eau minérale, aux Nos 270 et 272 de la rue Royale.

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, de Co., Reims.
LES soussignés ont été nommés seuls agents pour la vente de ce célèbre vin. Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec remise [illegible] COUTURIE FRÈRES.

En débarquement du "Fred. Gustave," de Marseille.
2200 paniers HUILE Plagniol.
[illegible] caisses VERMOUTH Noilly.
[illegible] VIN Bergasse.
[illegible] VIN Bandol.
[illegible] VIN Cette.
[illegible] PORTO F. Durand.
[illegible] MADÈRE F. Vaette.
[illegible] SAVON Arnavon.
[illegible] VERMICELLI et MACARONI.
[illegible] SALAISONS assorties.
[illegible] DATTES muscade.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 63, Vieille Levée.

JACOB OTT, Entrepreneur,
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les caves.
☞ Les ordres laissés au No 23, Carrée Tivoli, de chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

PERKINS & FRIEDLANDER,
Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Mouchoirs, Bonneterie, Soieries, Etoffes pour Robes, Variétés, &c.
90......RUE DU CANAL......90

AVIS
AUX CONTRIBUABLES DE L'ÉTAT.
TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1865 et la licence de 1866 sont prévenues que cette taxe et cette licence doivent être payées au bureau du soussigné, de 8 heures A. M. à 2 heures P. M.
L. E. LEMARIÉ, Collecteur de taxes du Deuxième District.
Bureau: rue St-Pierre, No 9, bâtisse Pontalba. 5juin—15

DEMANDE D'ACHETEUR.
GROCERIES. On demande un acheteur pour le fonds, la licence, l'inventaire et le bail d'une bonne épicerie de détail, établie depuis longtemps, ayant une bonne clientèle et située dans un bon quartier. L'établissement est vendu pour cause de santé. S'adresser à Baltimore, au No 18 de la rue Dumaine. 27 mai—6m

AVIS.
Par acte devant Abel Dreyfous, notaire public, M. HENRY ERNST est chargé, à dater du 15 mai 1866, de la procuration générale du soussigné.
1er juin—1 m. E. FORESTIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
EDOUARD CARRAINE & Co. successeurs de M. ADAMS, chaudronnier, préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent de transférer leur domicile du No 10 rue Conti, au No 66 [illegible] Royale et Bourbon. [illegible]

Bureau de Prêts,
A l'instar des bureaux de Paris,
Rue St Charles, No 35,
Bureau de devant, au premier, entre les rues Gravier et Union.
J. HART, Directeur.
M. J. HART appelle l'attention de ses connaissances et du public sur son Bureau de Prêts qui est ouvert au nouveau plan. [illegible]
N. B.—M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposeront des articles à son bureau de prêts pourront les faire venir à New-York, Cincinnati, Louisville, St Louis et les autres principales villes de l'Union. Le bureau est ouvert de neuf heures du matin à cinq heures du soir. 1er nov

E. BEULARD,
COMMISSIONNAIRE,
28 rue de Chabrol, faubourg Poissonnière PARIS.
Références:
MM. A. ROCHEREAU & CIE. A. JACQUET & BECHET, Louis MOULOR, FRÉDÉRIC JAUFROID, — Nouvelle-Orléans
Jn. RIFFLARD, H. de GOER — New York. Paris.

MARCHANDISES SÈCHES ET CHAUSSURES.
BLANCAND & GUITET,
No 62 RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE,
MARCHANDS EN GROS de Bottes, Souliers et Brodequins des meilleures fabriques.
22 mai—1m

français.
PRODUITS CHIMIQUES, &c.
CHOCOLAT DE SANTÉ, CHOCOLAT à la vanille, Chocolat au sucre de Pomme [illegible]
LOUIS CASTALL, angle Douane et Bourbon. 1er juin—1m.

O. E. GRAHAM & CO,
136......RUE GRAVIER......136
Entre les rues Camp et St Charles.
Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company," de Belfast.
APPELLENT respectueusement l'attention du commerce de la ville et de la campagne sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin [illegible]